

Résumé

Discours de M. Jean REY, Président de la Commission européenne, à l'ouverture de l'ANUGA (Exposition générale de l'alimentation) à Cologne le 30/9/1967.

Au cours des années qui ont suivi la seconde guerre mondiale, l'ANUGA s'est développée à Cologne, sa ville d'élection, pour devenir la plus grande exposition spécialisée de l'alimentation dans le monde entier.

Son importance ne peut être ignorée surtout de la Commission des Communautés européennes, qui exerce aujourd'hui en particulier une influence prépondérante sur la politique économique générale et la politique agricole.

Avec la participation de 46 Etats sous forme de stands collectifs, l'ANUGA prend un caractère international; mais c'est en particulier l'unité d'action réalisée pour la première fois par les six pays membres dont la Commission se réjouit. Ceci met en lumière le succès que la Communauté a déjà enregistré dans ce domaine. Le haut degré de rendement de l'industrie alimentaire, la multiplicité et la qualité de l'offre ne sont pas concevables sans la concurrence croissante que le marché commun déclenche.

Le jour d'ouverture de l'exposition coïncide presque avec la date de réalisation de la moitié du marché commun agricole, qui englobe la matière première céréales et les produits transformés qui en dépendent directement, de même que les fruits et légumes. L'achèvement du marché agricole sera réalisé au 1er juillet 1968 et coïncidera avec la réalisation de l'union douanière.

Ceci représente la première grande percée vers l'Europe. Maintenant que le marché agricole unifié a débuté, les consommateurs commencent aussi à récolter les fruits de ce marché. Les prix des denrées alimentaires aux consommateurs n'accusent plus de tendance à la hausse. L'agriculture a fait tous les efforts pour être à la hauteur des exigences du marché commun.

L'approvisionnement des industries transformatrices en matières premières agricoles s'est constamment amélioré en quantité et en qualité. Après la récolte record de cet été (avec 66 millions de tonnes, la récolte de céréales est la plus importante de l'après-guerre dans la Communauté), nous nous trouvons devant une certaine pléthore du marché, qui soulève des problèmes politiques.

Il ne saurait être question d'une autarcie agricole générale des Six; des difficultés surgissent dans quelques cas d'espèce du fait du traitement préférentiel que chaque collectivité réserve à ses membres. La Communauté a pu porter son commerce agricole intracommunautaire de 1821,6 millions de dollars en 1964 à 3599,7 millions de dollars en 1966. Simultanément les échanges agricoles avec les pays extérieurs à la Communauté ont pu passer de 10149,2 millions de dollars en 1964 à 11200,4 millions de dollars en 1966.

Dans le cas du Danemark, la Communauté a conclu un accord sur la livraison de bovins à des conditions de faveur, qui entrera en vigueur le 1er avril 1968.

En ce qui concerne l'industrie alimentaire, l'alignement déjà réalisé ou imminent des prix des matières premières (céréales et sucre) a comporté

une forte amélioration de la situation concurrentielle. Il reste encore beaucoup à faire dans le domaine des contrôles vétérinaires, de l'imposition, de l'alignement de l'étiquetage et du conditionnement ainsi que des dispositions de la législation sur les denrées alimentaires.

En ce qui concerne la suppression des restrictions à la liberté d'établissement on a déjà bien progressé dans la profession alimentaire, si bien qu'il ne faut plus attendre qu'une décision du Conseil de Ministres. Il en va de même pour la liberté de circulation des travailleurs; il est vrai que celle-ci a déjà été réalisée en partie.

Les perspectives d'avenir dans l'industrie alimentaire dépendront, plus encore que dans d'autres secteurs économiques, de l'évolution conjoncturelle.

Malheureusement, l'accroissement de la consommation reste stationnaire actuellement pour quelques produits alimentaires, par exemple la viande. Ici surgit l'importante tâche, qui incombe aux gouvernements des divers Etats membres, de maintenir l'ordre dans les marges bénéficiaires.

Les Communautés européennes ne sont pas une fin en soi et ne constituent pas un édifice se suffisant à lui-même. Elles participent à la concurrence avec les autres nations.

L'heureuse conclusion de la négociation Kennedy est un événement de politique commerciale à l'échelle mondiale comme il n'y en a pas encore eu jusqu'ici. La Communauté y a été reconnue comme puissance commerciale importante. Après le niveau d'abaissement des droits de douane atteint dans la négociation DILLON, on a pu parvenir à une nouvelle démobilitation tarifaire moyenne de 35 à 40 %.

La Commission aurait bien voulu pouvoir atteindre aussi dans le secteur des produits agricoles des résultats similaires à ceux qui ont pu être enregistrés pour le domaine industriel dans la négociation Kennedy. Les produits agricoles jouent dans le commerce mondial un rôle très important. Mais les propositions inédites de la Commission concernant une auto-limitation dans les subventions et la limitation volontaire du degré d'auto-alimentation, de même que la conclusion de traités de commerce et de fournitures à long terme, ont échoué devant l'esprit encore trop mercantile d'autres interlocuteurs.

Néanmoins, on peut se réjouir d'avoir au moins mis sur pied une nouvelle version de l'accord mondial sur le blé, qui comporte le respect de certaines limites de prix (prix maxima et prix minima). Corrélativement, on a pu aussi créer un embryon d'aide alimentaire mondiale multilatérale.

Les répercussions économiques et commerciales de la négociation Kennedy apparaîtront bientôt: l'industrie et le commerce international tireront une réelle impulsion et les échanges accrus contribueront à une prospérité accrue des Etats participants.

Le Traité instituant un Conseil unique et une Commission unique des Communautés européennes a été mis en application le 6 juillet de cette année, avec l'entrée en fonction de la Commission unique.

L'étude concentrée par une seule Commission des grandes tâches qui nous attendent permet d'aborder, avec toute l'énergie voulue, les principaux domaines de travail. Dans tous ces domaines, nous en sommes encore au début: à savoir politique énergétique, politique régionale, politique sociale et politique des transports, sans oublier la politique technologique et scientifique.

L'objectif final reste le regroupement politique de l'Europe. Il faut élucider toute une série de préalables politiques avant de pouvoir atteindre cet objectif.

Cette question nous amène au domaine de la politique extérieure de la Communauté. Plusieurs événements récents de la politique mondiale nous ont fait toucher du doigt qu'une conception commune en matière de politique étrangère est l'impératif de l'heure. Cela vaut aussi pour le domaine de la politique du commerce extérieur.

Notre responsabilité à l'égard des pays en voie de développement doit nous amener à élaborer un général programme coordonné d'aide au développement. Et finalement, nous nous trouvons placés devant le problème si important de l'élargissement de la Communauté européenne. Grâce aux succès des dernières années, notamment par suite de l'éclatant progrès économique et social, cette Communauté est devenue un pôle d'attraction pour nombre d'autres Etats. Ils ont frappé à notre porte, ils ont demandé leur adhésion.